

Chers collègues,

Un tract circule, rédigé sans doute par des hommes et des femmes que je côtoie tous les jours et qui n'hésitent pas à me sourire et à m'encourager. Telle est la première contradiction à laquelle, en tant que président, je dois faire face. Ouvert au dialogue et à la discussion, je ne peux manquer d'être surpris de ces réactions hostiles qui contribuent à une désinformation que je déplore, alors même que je n'ai jamais refusé un rendez-vous à qui que ce soit.

Notre université est à un moment stratégique de son histoire. Elle subit de plein fouet les mutations de l'université française, en proie à une crise bien connue. De fait, pour répondre à ces défis, notre université a besoin de revoir son organisation, de régler des problèmes historiques, de modifier en profondeur ses règles de fonctionnement.

Les difficultés sont réelles, mais elles sont partagées par l'ensemble des universités hexagonales. Eclatée sur trois sites, notre université voit ces difficultés exacerbées. Pourtant, elle enregistre cette année un maintien, voire une progression de ses effectifs étudiants. Des chantiers importants sont mis en œuvre et, rappelons-le, après une année et demie de fonctionnement, l'heure n'est pas encore au bilan.

Aussi suis-je consterné de voir que des collègues, tapis dans l'ombre, guettent la moindre erreur, l'amplifient sans données objectives et vont jusqu'à mettre en cause le fonctionnement démocratique des conseils, pour justifier leur propre impuissance. Ces mises en cause sont trop graves : elles attaquent le fondement même de notre université, de l'Université et l'intégrité des membres élus des conseils, ainsi que celle des VP. En tant que président de cette université, je ne puis laisser dire sans réagir. Si les critiques constructives sont appelées de mes vœux pour le bien de notre institution, celles qui se trouvent formulées dans le tract qui circule, m'apparaissent au contraire destructrices. Elles visent ni plus ni moins à diffuser une idéologie du catastrophisme, propre à l'opposition.

Je me permets de rappeler qu'une université n'est pas une tribune politique, que notre seule ambition est de servir nos jeunes et de leur donner les moyens de réussir leurs études. Tout débat doit se situer dans ces limites-là.

L'intégration des IUFM de Guadeloupe, Guyane et Martinique au 1^{er} janvier 2011 :

Le processus d'intégration des 3 IUFM à l'Université des Antilles et de la Guyane avait pris du retard bien avant la prise de fonction de l'équipe en place. Ce retard peut s'expliquer en partie par le fait que l'UAG est la seule université à intégrer 3 IUFM et aussi par l'assise particulière dont jouissent les IUFM aux Antilles et en Guyane.

L'urgence en 2009-2010 était constituée par la masterisation, c'est-à-dire l'élaboration de maquettes permettant aux étudiants des différentes filières de préparer les concours. En accord avec les 3 directeurs d'IUFM, la chronologie suivante a été retenue : d'abord, la masterisation, puis l'intégration. Ce calendrier a été respecté, puisque dès lors que les maquettes ont été élaborées (autour de la mi-mai), rendez-vous a été pris avec la direction de l'enseignement supérieur à Paris le 8 juin 2010. A l'issue de cette réunion, a été acté le principe d'un accord des 4 CA (3 CA des IUFM + CA de l'UAG), ce qui a retardé le processus, puisque ce n'est que le 16 septembre dernier que le CA de l'IUFM Guadeloupe a pu voter. Rappelons au passage que le vote positif du CA de l'IUFM Guyane a été obtenu à l'arrachée. J'ai fait spécialement le déplacement pour qu'il en soit ainsi.

En dépit de ces contretemps, des réunions ont été organisées pour commencer les opérations d'intégration, à la difficulté près que tant que l'accord des CA des 3 IUFM n'était pas obtenu, il n'était guère possible d'entrer dans le vif du sujet. Au mois de juillet, à mon initiative, un échange informel a eu lieu entre les secrétaires généraux et les agents comptables des IUFM et leurs homologues de l'UAG. Le vendredi 10 septembre, suite à une motion de l'IUFM Guadeloupe, avec mon équipe j'ai rencontré les représentants du personnel

de l'IUFM et nous avons répondu à leurs questions, s'engageant dans le même temps à rencontrer l'ensemble des personnels si la direction le leur proposait. L'échange s'est déroulé et terminé dans le respect et dans la plus grande cordialité, les représentants du personnel semblant assez satisfaits au terme de la rencontre. Comment expliquer que les mêmes griefs soient formulés à nouveau moins de 15 jours après ? Le jeudi 16 septembre, lors d'une réunion de l'assemblée générale du PUR Martinique, les membres de l'IUFM Martinique ont été invités et un certain nombre d'engagements ont été pris par le PUR en accord avec l'IUFM.

Comment après ces éléments non exhaustifs, croire que l'UAG a des réticences envers l'intégration ?

Lorsqu'une critique se veut constructive, elle se doit de s'appuyer sur des données objectives et pour ce faire, elle se doit d'analyser les manquements mais aussi de souligner les initiatives et les éléments positifs : habilitation sans navette des maquettes d'enseignement, équivalences données à un grand nombre d'étudiants, début de formation des personnels IUFM à Apogée, prise en charge par les UFR concernées de la charge de travail supplémentaire sans moyens attribués, dialogue permanent avec les IUFM sur les dossiers à traiter.

Soulignons également que ce n'est que le 22 juillet que la réponse du Ministère sur les habilitations du master « Education et Formation » est tombée !

Pourquoi n'est-il dit à aucun moment que la réforme des concours, voulue par le Ministère, a généré une situation sans précédent, d'autant plus difficile à gérer que l'intégration des IUFM n'avait pas, dans le même temps, eu lieu ? En ce sens, les efforts considérables de l'UAG pour trouver des solutions valaient d'être mentionnés, si l'objectif était bien de viser le mieux-être de l'établissement.

Les heures complémentaires

Il est curieux que le scandale soit causé uniquement par le non-paiement ou le retard de paiement des heures complémentaires et non pas également par le fait que des collègues se soient fait payer indûment des heures, aient produit de fausses déclarations... La situation actuelle, loin d'être une situation *ex-nihilo*, est une situation héritée : l'équipe en place a dû faire face à un « trou » creusé bien avant son arrivée.

Ce dossier important pour le passage au RCE a été pris à bras-le-corps par l'administration, le contrôleur de gestion étant chargé d'une analyse complète du dossier. Un énorme travail a été accompli, les composantes ont été associées à chacune des étapes et des comptes rendus réguliers ont été fournis aux doyens et responsables administratifs. Une présentation intégrale du dossier HC a été faite lors du CA du 8 juillet 2010 et au passage, a été soulignée la difficulté à réunir les éléments d'information nécessaires tant la situation de départ était nébuleuse.

Pendant plus de 20 ans, l'UAG a connu des dysfonctionnements importants et l'on voudrait faire croire qu'en moins d'un an, un président devrait déjà avoir effacé d'un coup de baguette magique tous les problèmes qui se sont accumulés au cours du temps. Double impasse : quand des décisions sont prises pour rétablir les choses, les plaintes s'intensifient comme si on pouvait faire une omelette sans casser des œufs. Si rien n'est fait, des reproches d'inertie sont émis. Mais n'est-ce pas le propre de l'idéologie que d'affirmer en même temps une chose et son contraire ?

S'est-on interrogé à l'époque sur l'origine financière des « bourses-présidents » ? Sur l'opportunité (et les conséquences financières) de titulariser en une fois 23 contractuels du PUR Guadeloupe ? Sur les primes que certains dans cette université ont perçues abusivement ?

Pilotage de l'établissement

L'élaboration du contrat quadriennal était déjà faite lors de la prise de fonction de l'équipe en place, qui s'est pour sa part, surtout attelée à l'élaboration du plan d'action stratégique. Peut-être que le tort de cette équipe a été de ne pas rappeler avec suffisamment de force qu'avec la LRU les modalités de négociation du contrat sont différentes. Le document qui a été diffusé et qui a été rédigé par le Ministère (contrairement aux rumeurs qui ont circulé) récapitulait les axes essentiels aux yeux du Ministère pour l'attribution du bonus contractuel. L'heure n'était plus au débat puisque le contrat adressé avait déjà été examiné par le Ministère : le débat aurait dû être instauré par l'équipe qui était en place au moment de l'élaboration du contrat !!!

Il n'est pas innocent que ne soit pas évoqué l'octroi de ces 800 000 euros de bonus contractuel, puisque la mise en évidence d'un tel montant serait de nature à indiquer que tout n'est pas si sombre qu'on le dit.

Une note a été adressée aux directeurs de services communs pour leur indiquer que leurs demandes seraient prises en compte et une réunion s'est tenue le 5 juillet entre le VP CA et ces derniers. Par ailleurs, le CA du 8 juillet a modifié la composition de la commission des moyens qui se réunit tous les vendredis du mois de septembre et les deux premiers vendredis du mois d'octobre à l'exception des 3 et 24 septembre, pour la rendre plus représentative des différentes instances de l'établissement.

L'introduction de la notion d' « université fédérale » témoigne de ma volonté d'engager l'établissement dans la voie d'une réflexion sur son devenir : comment déplorer un « déficit de démocratie » et vouloir dans le même temps que des notions prospectives telles que celle d'université fédérale soient définies avant même tout débat ? Rappelons brièvement que j'ai demandé aux VP PUR d'initier cette réflexion sur leurs pôles avant la tenue des « assises » visant à conférer un contenu à cette notion. Pourquoi ne pas mettre notre créativité au service du devenir de notre université au lieu de critiquer des concepts qui n'ont même pas encore vu le jour ?

Dire que les conseils de l'établissement sont des « chambres d'enregistrement », c'est faire injure aux VP qui président à leur préparation mais surtout aux membres élus de ces conseils. Cela équivaut en effet à tenir ces derniers pour des « béni-oui-oui » qui seraient téléguidés, on se sait par quel grand Manitou. Les conseils sont par excellence des lieux de débat, houleux parfois, où chacun vote en âme et conscience. Comment imaginer que des élus diplômés, formés à l'esprit critique votent en faveur de propositions auxquelles ils n'adhèrent pas ? Et si tel était le cas, qui serait alors à incriminer ? Nos élus seraient-ils de grands enfants qui, enfermés dans la chambre des tortures, voteraient pour se plaindre ensuite de l'avoir fait sous la contrainte, et ce dans les 3 conseils de l'université ? Triste image de notre université... Le propre de la mauvaise foi étant de faire de l'exception (départ précipité lors d'un conseil ou deux suite à des problèmes d'avion) la règle, outre cet infantilisme de nos élus, il faudrait ajouter des votes à la sauvette ! Aurait-on oublié que les règles du quorum ne s'appliquent qu'en début de séance ? Voudrait-on faire croire que sous les précédentes mandatures les compagnies aériennes n'ont jamais connu de problème impliquant ce genre de départs quelque peu précipités ? Le coût d'un conseil ne justifierait-il pas que ce dernier se poursuive même en l'absence de quelques membres ? Que ceux-ci soient des opposants à l'équipe en place n'en fait pas d'eux pour autant des élus incontournables !

Quant à l'enchevêtrement des responsabilités, que dire si ce n'est qu'une fois de plus, injure est faite à ceux qui travaillent pour la construction de l'université, c'est nier l'importante mission qui leur incombe, mission d'autant plus ingrate que ceux qui pourraient les aider agissent dans l'ombre au lieu de mettre leur expérience et savoir-faire au service de nos jeunes.

Après ce « catastrophisme » qui n'a d'autre ambition que de susciter un sentiment de panique

et d'insécurité, il est sans aucun doute de bon ton d'affirmer que l'université est oublieuse de ses missions fondamentales. Pourtant cette offre de formation dont il est ici question n'est autre que celle qui a été transmise au Ministère en 2008, c'est-à-dire par l'ancienne équipe ! Faut-il aussi que l'actuelle équipe rende des comptes sur ce qu'elle n'a pas fait, sur les initiatives que l'équipe précédente n'a pas prises ?

Quant au « plan licence », il est porté par les équipes pédagogiques des UFR et par elles seules : est-ce la quantité (« totalité des financements ») qui doit primer ou la qualité ? Faut-il coûte que coûte, même au prix de projets farfelus, dépenser tout l'argent donné à ce titre pour se donner bonne conscience ? Sont-ce des critères pertinents ? De toute façon, le Ministère connaît les sommes qui ont été attribuées et les projets qui sont menés, point n'est besoin de se substituer à lui pour l'évaluation qualitative et le bilan financier: il saura en juger. Une fois de plus, au lieu de souligner les efforts qui ont été faits pour que toutes les composantes, tous les services communs, disposent de sommes importantes pour les projets élaborés, à partir de critères débattus ensemble (sans compter les relances effectuées lorsque les projets n'ont pu être déposés à temps, pour qu'ils soient déposés et examinés), on critique, on dénonce à-tout-va, sans données objectives.

Venons-en aux difficultés de rentrée : j'ai souvenir d'une rentrée 2006 bien peu sereine, lors du passage au LMD. Toute mutation est difficile à gérer parce qu'elle perturbe les habitudes, introduit une part d'inconnu, suscite de l'anxiété. Encore une fois, ce n'est pas l'UAG qui a imposé la masterisation. Notre université n'a jamais connu dans son histoire, une réforme aussi précipitée et difficile à mettre en œuvre que celle-ci ! Et pourtant, les effectifs sont en hausse dans presque toutes les UFR. L'UAG n'est pas la mesure de toute chose et il faut souvent comparer les effectifs dans certaines de nos filières avec ceux des universités hexagonales pour comprendre l'origine des baisses dans certaines filières. De nombreuses universités enregistrent une baisse des masters « enseignement » en raison de l'impopularité de la réforme et des angoisses qu'elle génère chez les étudiants. L'UAG n'y a pas échappé et les difficultés d'organisation rencontrées, même si elles existent, ne doivent pas être amplifiées pour créer encore une fois l'impression que notre université n'est pas à la hauteur : est-ce ainsi que nous redorerons son blason ? Ne sommes-nous pas tous entachés quand, dans une revue nationale, il est fait mention de nos résultats médiocres ? Cela aurait-il un sens de pointer l'ancienne équipe du doigt pour lui reprocher le niveau médiocre de l'évaluation AERES (contrat 2006-2009), alors même que la complexité du fonctionnement d'une université rend parfaitement caduque toute analyse aussi simpliste ?

Pour conclure, j'en appelle à la responsabilité de chacun : une équipe est en place, les difficultés existent mais les avancées aussi. Un bilan ne saurait se résumer à une juxtaposition d'éléments négatifs, sans aucune preuve, sans aucune donnée. Notre seule force, c'est l'unité. En tout cas, je continuerai la mission qui m'a été confiée par ceux qui m'ont élu de façon démocratique et j'encourage tous ceux qui ont le souci de notre institution à se joindre à moi, de façon constructive et surtout au grand jour.

La seule vraie question est : que fais-je pour mon université dans un esprit d'équipe, sans haine partisane ni rancœur tenace ?

Bien à vous.

Pascal SAFFACHE

Président de l'Université des Antilles et de la Guyane